

AGREGATION EXTERNE D'EPS

GÉNÉRALITÉS

Les candidats au concours peuvent consulter sur le site Internet du ministère de l'Éducation nationale :

- les programmes permanents et annuels des épreuves des concours ;
- les conditions d'inscription ;
- la nature des épreuves ;
- les rapports des jurys des concours.

Adresse du site :

<http://www.education.gouv.fr/recrutement>

Le BOEN spécial n°7 du 16 juillet 2009, relatif aux concours de recrutement de personnels gérés par la direction générale des ressources humaines - session 2010, apporte les renseignements nécessaires.

Il est consultable sur :

<http://www.education.gouv.fr/pid21535/special-n-7-du-16-juillet-2009.html>

BULLETIN OFFICIEL SPÉCIAL N° 6 DU 25 JUIN 2009

L'article de la page suivante vous permet de consulter des extraits du programme du concours externe de l'agrégation d'EPS pour la session 2010, paru au BOEN spécial n°6 du 25 juin 2009.

Ce programme est consultable sur :

http://media.education.gouv.fr/file/special_6/18/2/special6-agregation-externe_62182.pdf

NB : la partie concernant les épreuves d'admission n'est pas reproduite *in extenso*. Seuls, les passages relatifs aux épreuves de danse y sont présents et surlignés **en rouge** par l'auteur de ce document.

(Pour lire le texte dans son intégralité : se reporter au lien suscité).

BULLETIN OFFICIEL SPÉCIAL N° 6 DU 25 JUIN 2009

Concours externes de l'agrégation du second degré
session 2010

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Le programme de la session 2009 est reconduit ainsi qu'il suit :

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

Épreuve n° 1 :

Activités physiques et sportives et civilisations.

Fonctions, valeurs et enjeux de l'école au XX^{ème} siècle (1920-1981) : place des activités physiques et sportives.

- Les pédagogies corporelles à l'école, entre discipline et libération ;
- L'éducation physique scolaire et les transformations des cultures technique et scientifique ;
- Les rapports entre l'économie, le sport, et l'E.P.S.

Épreuve n° 2 :

Éducation physique et sportive et développement de la personne.

Les pratiques d'éducation physique et sportive en relation avec les connaissances scientifiques

- L'effort, le goût de l'effort ; la gestion de l'effort et de la dépense énergétique ;
- Développement et acquisition des habiletés motrices chez l'enfant et l'adolescent ;
- Activité physique, santé et bien-être

ÉPREUVES D'ADMISSION

Épreuve n° 2

- Gymnastique aux agrès
- Athlétisme : Sauts et courses : vitesse-relais-haies
- **Danse contemporaine**
- Boxe française
- Course d'orientation
- Football

- Hand Ball
- Musculation
- Natation et Sauvetage
- Tennis de Table

Épreuve n° 3

- Volley-ball
- Escalade
- Gymnastique au sol et saut de cheval (cf. programme 2003)
- Tennis de Table

Épreuve n° 4

- **Danse contemporaine**
- Course d'orientation
- Judo
- Athlétisme (course de haies hautes)

Complément d'information concernant l'évaluation et le déroulement des épreuves d'admission

Évaluation des épreuves physiques

Le jury évalue la performance du candidat et la maîtrise de l'exécution en relation avec le niveau de performance. La note maximale de performance est en correspondance avec le niveau des champions de France « juniors U.N.S.S. » de la discipline apparentée la plus proche.

Déroulement des épreuves

(...)

Épreuve n°4

Danse

Le candidat présente au jury un solo d'une durée comprise entre 5 et 6 minutes, développant un propos artistique soutenu par des choix esthétiques, dans un espace scénique de 8 mètres de profondeur et de 10 mètres d'ouverture.

La prestation du candidat peut s'appuyer sur un monde sonore qui, dans ce cas, sera enregistré sur deux supports différents (C.D., M.P.3 ou clef U.S.B.).